



Prévenir et agir contre le harcèlement moral en tant qu'élus

Comprendre et définir le harcèlement

NIVEAU 3

Stage thématique

Programme

Définir le harcèlement moral

- Distinguer harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes
- Différencier les RPS et la violence au travail
- Reconnaître les différents types d'harcèlement (ascendant, descendant, horizontal)
- Préserver la santé mentale des salariés : une obligation de sécurité-résultat de l'employeur
- Exercices pratiques : quizz sur les différentes notions d'harcèlement – cas pratiques

Prévenir le harcèlement moral

- Observer et inspecter en entreprise
- Prévoir des mesures de prévention
- Construire un plan d'action
- Suivre les mesures de prévention
- Exercices pratiques : mise en situation d'une inspection - construction d'un plan d'action

Identifier les situations à risques

- Détecter des faits constitutifs d'harcèlement moral
- Décrypter les profils et techniques d'un harceleur
- Reconnaître les profils à « risques » (victime)
- Distinguer les fausses victimes / coupables
- Exercices pratiques : jeux de rôles – mises en situation - quizz

Agir en cas d'harcèlement

- Élaborer un diagnostic de la situation
- Travailler efficacement avec l'employeur
- Protéger la victime
- Se faire aider par des intervenants extérieurs
- Exercices pratiques : cas pratiques - quizz

?

Durée-Tarifs

Intra : 1398 € net

(+frais de déplacement)

Inter : 395 € /pers

(incl. petit déjeuner d'accueil, pauses, déjeuner, sauf en WEB)

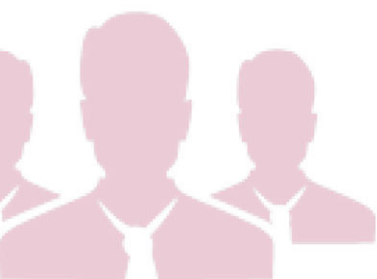
La formation dure 1 journée



Déroulé

La formation débute à 9H00 et s'achève à 17H30 (horaires variables au besoin)

Intervenants



Les formateurs sont tous diplômés en Droit Social (master 2). Après avoir exercés leur métier de juristes et/ou de responsables en relations sociales, ils œuvrent depuis plusieurs années aux côtés des élus pour les former et les accompagner dans l'exercice de leur mandat. Certains ont également été élus au sein des différentes instances. Nos formations sont nourries de ces expériences plurielles.

Objectifs



- Comprendre la législation sociale en matière de harcèlement moral
- Mettre en place une politique de prévention
- Détecter les situations à risque
- Agir en cas d'harcèlement moral



Points forts

- Exemples concrets et situations réalistes
- Partage d'expériences entre participants (en Inter)
- Élaboration d'un plan d'actions personnel
- Accompagnement pendant 3 mois